

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Cyril DROUIN, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS : M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 30/05/2023
M. Cyril DROUIN est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2023-06/01

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES

VU l'avis du Comité Social Territorial du 22 mai 2023

Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charge des ressources humaines, explique qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois du fait des suppressions et créations de poste opérés ces derniers temps :

SERVICE ADMINISTRATIF

Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet

Suite au départ de Mme Régine PIVETEAU, rédacteur principal de 1^{ère} classe qui a fait valoir ses droits à la retraite, la collectivité a souhaité réorganiser le service et faire évoluer les fonctions des agents en poste. Ainsi, les missions de Mme PIVETEAU ont été re-réparties. De ce fait, le poste d'agent d'accueil est devenu vacant et suite à cela il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} juillet 2023.

SERVICE TECHNIQUE

Suppression d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Suite au décès de M. Laurent TOUTEE, responsable des services techniques, le service technique a été réorganisé et M. Olivier LIMOUSIN, agent de maîtrise principal a pris les fonctions de responsable de service. Il est désormais proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique territorial pour compléter le service et accompagner le responsable des bâtiments dans ses missions à compter du 1^{er} juillet 2023.

SERVICE SCOLAIRE

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 77.14%

L'école des Tilleuls a subi une fermeture parmi ses classes maternelles. De ce fait, le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (faisant office d'aide maternelle) n'a plus lieu d'être. Cette fermeture de classe coïncide également avec le départ en retraite de l'agent et n'a donc pas nécessité de reclassement.

SERVICE RESTAURANT SCOLAIRE

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 13.83%

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à 13.83%

Suite au départ en retraite de Mme Marie-Thérèse CARTRON, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, le poste affecté au service des repas au restaurant scolaire sera de nouveau attribué sur un poste d'adjoint technique territorial.

LES AVANCEMENTS DE GRADE

Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet et création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet

Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 70% et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 70%

Par délibération en date du 11 avril 2023, le Conseil Municipal a décidé de fixer à 100% les ratios d'avancement aux grades d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Il est proposé au Conseil Municipal de créer les nouveaux postes pour qu'ils soient effectifs au 1^{er} août 2023

Suivant la présentation réalisée par Mme LAUTRU, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De supprimer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- De créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet
- De supprimer un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet
- De créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- De supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 77.14%
- De supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 13.83%
- De créer un poste d'adjoint technique territorial à 13.83%
- De supprimer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet et de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet
- De supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet et de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- De supprimer un poste d'adjoint technique territorial à 70% et de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 70%
- De valider le nouveau tableau des emplois ainsi :

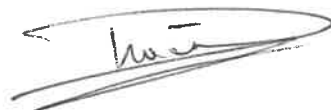
Service	Grade	Statut	Cat.	Nouvel effectif
GENERAL	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Titulaire	B	1 (temps complet)
SERVICE ADMINISTRATIF	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Titulaire	C	2 (temps complet)
	Adjoint administratif territorial	Titulaire	C	1 (temps complet)
AGENCE POSTALE	Adjoint administratif territorial	Contractuel	C	1 TNC (3.50h)
	Adjoint administratif territorial	Titulaire	C	1 TNC (15.42h)
SERVICE TECHNIQUE	Agent maîtrise principal	Titulaire	C	1 (temps complet)
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	C	3 (temps complet)
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	C	1 TNC (32.00h)
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	C	1 TNC (22,75h)
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	C	1 TNC (24.50h)
	Adjoint technique territorial	Titulaire	C	2 (temps complet)
RESTAURATION SCOLAIRE	Adjoint technique territorial	Titulaire	C	1 TNC (4.84h)
	Adjoint technique territorial	Contractuel	C	6 TNC (4.84h)
ECOLE	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	Titulaire	C	1 TNC (28h)
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE				23

Fait et délibéré aux BROUZILS, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Cyril DROUIN



LE MAIRE,
Emilie DUPREY



Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le



ID : 085-218500387-20230605-DELCM2023_06_01-DE